

## Conseils d'établissement : comment ça marche ?

Le 3 octobre 2006, le Grand Conseil modifiait la loi scolaire de 1984 pour y introduire, entre autre, des **Conseils d'établissements (CE)**. Le rôle de ces CE est de **favoriser les liens entre la vie scolaire et la vie locale et d'améliorer la confiance réciproque entre les différents partenaires de l'école. Sa mission est d'appuyer le conseil de direction et le corps enseignant pour l'accomplissement des tâches éducatives notamment en matière de prévention.**

Des projets pourront être menés en commun, par exemple, le thème de la violence pourrait être décliné à l'école, au centre de jeunes et dans le cadre du club de foot. La prise en charge au niveau local de nos enfants gagnera ainsi en cohérence.

### Qui ?

A Yverdon, il n'est prévu qu'un seul CE pour les 4 établissements de la ville. Constitué de 32 membres, il sera composé à part égale de représentants des autorités communales, des professionnels de l'école, des parents d'élèves et des milieux et organisations locales concernés par la vie de l'établissement (p.ex. : animateur jeunesse, responsable sportif ou parascolaire, représentants des paroisses, etc.). Il devrait se réunir au moins trois fois par an. Il pourra aussi se structurer en sous-commission (par ex. : « enseignement primaire » ou « actions de prévention »).

### Avec quelles compétences ?

Le département a délégué des prérogatives comme accorder deux demi-journées de congé ou contribuer à la répartition des périodes d'enseignements. Ensuite à chaque association de commune de définir d'autres attributions. A Yverdon, le CE pourra aussi donner son avis sur les projets de construction scolaire, s'exprimer sur les projets pédagogiques des établissements ou proposer aux autorités des mesures en matière de prestations parascolaires (cantines, devoirs surveillés ou transports scolaires). Il pourra aussi donner son avis sur la politique générale des établissements en matière de camps, voyages ou activités culturelles et sportives. Il pourra proposer des programmes de prévention, de promotion de la santé et de l'environnement ou d'éducation à la citoyenneté. Un règlement détaillé a été adopté à la fin de l'année dernière.

### Comment ?

Les représentants de l'école seront désignés selon les modalités fixées par le Département. Pour la société civile, ce sont les autorités et les représentants de l'école qui détermineront la pertinence d'inviter à ces CE tel ou tel acteur de la vie locale. A notre sens, un représentant de l'APEY, seule association de parents de la région, aurait sa place dans ce quart « société civile ». En effet, les activités de l'apé rentrent tout à fait dans la définition explicitée dans la Loi: «représentants des (...)

organisations concernées par la vie des établissements». Notre action et notre connaissance du terrain seraient un atout pour contribuer à la construction de l'école de demain. Pour les représentants des parents, la loi stipule qu'ils devront être élus par les parents. Le Département préconise le modèle bernois, soit que chaque classe délègue un parent dans une assemblée de parents qui, elle-même, déléguera ses 8 représentants au CE. Ceci permettra d'assurer la pérennité de la représentativité des parents de chaque cycle. A Yverdon, des élections devraient être organisées avant la rentrée scolaire prochaine, puisque le CE commencera son activité à ce moment-là !



### Et à Yvonand ?

A Yvonand, le Conseil d'établissement est opérationnel depuis le début de l'année et s'est déjà réuni à deux reprises. Composé de 16 membres, il compte donc 4 parents d'élèves, qui ont été élus lors d'une assemblée réunissant tous les parents d'élèves intéressés. Comme il y avait plus de candidats que de postes à pourvoir, de véritables élections à bulletin secret ont eu lieu. Pour garantir une certaine représentativité géographique des parents, trois zones de recrutement distinctes ont été créées (1: Chêne-Pâquier, Chavannes-le-Chêne, Démoret, Molondin et Rovray; 2: Cronay, Cuarny, Pomy et Villars-Epeney; 3: Yvonand) et au moins un parent par zone siège au CE. Les parents élus ont l'obligation de rendre compte aux autres parents de ce qui se passe au sein du Conseil d'Etablissement au moins une fois par année. Le quart « société civile » est, lui, représenté par le président du club de foot local, un psychiatre et deux personnes de la région siégeant à la direction d'entreprises.

### Engagez-vous !

Donc, si la vie scolaire de vos enfants vous intéresse, n'hésitez pas à faire acte de candidature, le moment venu !

## Agenda

**29 avril 20h00** : Assemblée Générale APEY  
Salle de projection du collège du Cheminet.  
+ Conférence du Dr. Muller «Child Coaching» (voir au dos)

**7 mai 14h15 à 15h30** : Café-parents «Conseils d'établissement»  
Chez Rico, rue du Rivage 7, Yverdon-les-Bains

**2 mai, place Pestalozzi – 35 ans de l'APEY.**

Nous tiendrons un stand pour célébrer cet anniversaire.  
Animations, tartines pour les petits et discussions pour les grands

## 35 ans de l'APEY

L'APEY a 35 ans cette année ! C'est en effet en 1974 que notre association a vu le jour.



Nous vous invitons à fêter cet anniversaire sur la Place Pestalozzi le samedi matin 2 mai prochain. Au programme : clown, sirops, bricolages et jeux pour les enfants, café et thé pour les parents, tartines et cakes maison pour tous....

A cette occasion, nous vous présentons en primeur un projet de logo créé par le Studio KO qui a créé nos nouvelles plaquettes. Plus en accord avec notre temps, il intègre (enfin !) la région d'Yvonand. Nous vous proposerons de l'adopter comme notre nouvel emblème lors de l'AG 09. Le logo jusqu'ici utilisé avait été créé par Fabienne Decker en 1994.

## Vacances scolaires

### Notre persévérance a porté ses fruits

Dans l'APEY-infos N° 10 de mars 2008, nous vous informions déjà de notre contribution à l'apé cantonale pour résoudre les problèmes des vacances de Pâques qui tombaient trop tôt dans l'année. Nous avons défendu notre projet auprès des milieux intéressés et du DFJ, et nous sommes heureux de pouvoir annoncer avoir été entendus et partiellement suivi. En effet le calendrier scolaire 2010-2015 décale parfois le début des vacances de Pâques, afin de réduire la période de cours jusqu'aux vacances d'été. Par exemple en 2012, les vacances de Pâques commenceront le soir du jeudi saint, permettant ainsi

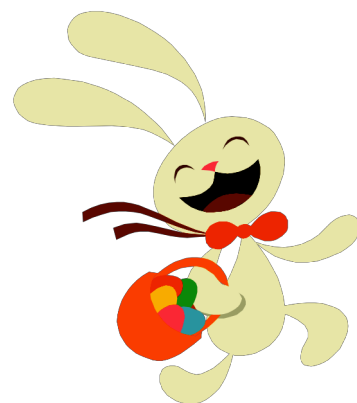
de réduire de 12 à 11 le nombre de semaines sans congés.

Nous aurions bien sûr aimé aller plus loin, mais les contraintes fixées au nombre de jours de cours par la loi scolaire actuelle bloquent d'autres calendriers plus innovants.

Sur Internet :

<http://www.dfi.vd.ch> lien

« Vacances Scolaires »



## Conférence «Child coaching»

**«De l'enfant objet à l'enfant sujet, coacher des enfants qui attirent l'attention négativement sur eux.»**

Le «Child Coaching» permet l'encadrement des enfants ou adolescents qui attirent l'attention négativement sur eux, à l'aide d'une méthode pédaogo-thérapeutique en neuf étapes.

Il fournit aux parents des outils permettant de créer un cadre éducatif dans lequel leur enfant peut faire des expériences constructives, regagner l'estime de ses proches, former son intelligence émotionnelle et augmenter sa capacité de résilience.



Grâce à cette méthode les parents peuvent aider leur enfant «difficile» ou «intense» à sortir de sa situation problématique et à se responsabiliser.

**La conférence aura lieu le 29 avril 2009 à 20h30 à la salle de projection du Cheminet, rue du Cheminet 29, en face du Centre logo. BIENVENUE à tous !**

Entrée libre pour les membres, participation symbolique demandée aux non-membres

## Un livre à lire

**Etre parent, c'est pas un métier ! : Petit traité éducatif par Laurent Ott aux éditions Fabert**

L'auteur de ce livre croit indispensable de s'adresser aujourd'hui aux parents sur des questions fondamentales. Il s'agit de donner corps aux idées et aux interrogations que tout un chacun est amené un jour ou l'autre à se poser sur le sens de cette expérience dont on parle tout le temps sans en parler vraiment.

Avec ce livre il espère proposer une aide véritable à une époque où il n'est plus possible de se contenter de reproduire des modèles mais où il est nécessaire que chaque parent s'engage et définisse sa propre pensée.

*Commentaire : Livre intéressant, facile d'accès, rapidement lu. Il traite de ce sujet délicat qui nous concerne avec réalisme et souvent avec humour.*